

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera
Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
Band: 38 (1988)
Heft: 4

Buchbesprechung: Dictionnaire des oeuvres politiques [François Châtelet et al.]

Autor: Aguet, Jean-Pierre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

verpflichtet, sondern auch der Wirtschafts- und Sozialhistoriker, der seit der Ansiedlung über einen Zeitraum von mehreren Jahrhunderten hinweg einen tiefen Einblick erhält in die Existenz einer alpinen, hauptsächlich Viehwirtschaft treibenden Gemeinschaft, die sich weitgehend selbst verwaltete, die aber vor schweren inneren Konflikten nicht verschont blieb.

Zürich

Thomas Weibel

ALLGEMEINE GESCHICHTE - HISTOIRE GÉNÉRALE

Dictionnaire des œuvres politiques, sous la direction de FRANÇOIS CHÂTELET, OLIVIER DUHAMEL et EVELYNE PISIER. Paris, Presses Universitaires de France, 1986. 904 p.

124 notices, de deux à quinze pages environ, accompagnées de bibliographies, traitant de 127 «œuvres politiques» et dues à 80 auteurs, se retrouvent dans ce dictionnaire d'un genre particulier dans la mesure où il ne vise pas à l'exhaustivité pour préférer opérer un choix, le propos des éditeurs – qui sont aussi auteurs à l'occasion – étant de mettre précisément l'accent sur des «œuvres» et non sur des auteurs, «les textes constituant un matériau plus directement conceptuel», avec cette singularité supplémentaire, parfois gênante, de ne traiter qu'une «œuvre» d'un auteur, que celui-ci ait été «polygraphe» ou l'homme d'un seul ouvrage, sans pourtant s'interdire allusions à d'autres œuvres voisines de l'auteur ou du temps.

124 notices portant donc sur des «œuvres» – choisies – participant de la «réflexion politique au sein de la culture méditerranéo-européenne» entendue au sens large: œuvres «théoriques» ou «doctrinales», partisans, programmatiques, militantes et/ou anticipatrices, qui se répartissent par ailleurs dans le temps de l'histoire depuis des «commencements ... repérables», de façon inévitablement inégale, les XIX^e et XX^e siècles se voyant privilégiés avec plus de la moitié des notices, le XVIII^e siècle en comptant plus de vingt, les œuvres antiques, médiévales et modernes faisant le reste. Le choix cependant ne manque ni d'intérêt ni d'originalité, qui a voulu répondre, au moyen d'études de type monographique, à l'intention sinon à la volonté de faire porter principalement l'éclairage sur la nature du discours et sur le contenu des configurations inscrites dans des écrits significativement politiques – au sens pour ainsi dire actif, dynamique du terme – sans écarter pourtant ceux, plus philosophiques, «éclairant d'une manière décisive la nature du politique».

Ainsi, aux œuvres classiques grecques et de Cicéron, s'ajoutent le *Pentateuque*, les épîtres de Paul, la *Cité de Dieu* et le *Coran*; aux œuvres de trois théologiens médiévaux, celles de deux auteurs arabes, de Dante et de J. Hus; aux *musts* du XVI^e siècle – Machiavel, More, Bodin – s'ajoutent des écrits de réformateurs – Zwingli oublié – et de «contestataires» – La Boétie, le *Vindiciae contra tyrannos* et Campanella – sans les grands théologiens juristes espagnols; pour le XVII^e siècle, à des textes un peu inattendus de Descartes et de Leibniz, la *Politique* de Bossuet et des textes «fondateurs» quasi de rigueur des contractualistes de diverses obédiences; pour le XVIII^e siècle, aux œuvres obligées des Lumières, des œuvres, rarement évoquées aussi précisément, de Boulainvilliers, Saint-Pierre, Lolme, Raynal, Volney, le *Fédéraliste*, sans omettre un discours, qui fut publié, de Robespierre et un écrit ina-

chévé de Saint-Just. Pour le XIX^e et le XX^e siècle – donc la grande part de l'ouvrage – le choix devenant difficile, les questions de compétence se posant peut-être aussi pour traiter d'auteurs contemporains, on observe l'essai d'une sorte de panachage qu'on a voulu sans doute aussi équilibré que possible par familles idéologiques, appartenances culturelles, thématiques sinon nationalités, souvent entrecroisées. D'où, pour le XIX^e, des œuvres certes attendues et d'autres qui le sont moins, de par l'agrégation de Darwin et Barrès – *Les Déracinés*, seul roman retenu de la série – de W. von Humboldt et de l'oublié P. Leroy-Beaulieu, avec, pourtant, des absents, notamment du côté russe: ainsi Kropotkine ... Pour le XX^e, même problème, mêmes caractéristiques dans le choix d'œuvres d'auteurs qui ne sont plus de ce monde, avec des textes attendus – venant notamment des bataillons de philosophes et sociologues de culture allemande et de militants révolutionnaires – mais aussi avec la part faite à des écrits d'homme dits d'Etat – *Mein Kampf*, mais aussi le discours de Bayeux (1946) de de Gaulle, une encyclique de Jean XXIII et, inattendus, les écrits de Sultan Galiev – et surtout des notices qui seront particulièrement utiles, au delà d'Aron, Sartre, Merleau-Ponty, pour une meilleure découverte de Léo Strauss, H. Arendt, G. Gentile, et la présence, chance malheureuse due à des morts prématurées, de P. Clastres, F. Fanon et Michel Foucault.

124 notices de 80 auteurs, philosophes en nombre, juristes, politologues, sociologues, historiens aussi, reconnus pour la plupart comme compétents sur l'auteur traité. Si l'on se place au plan de l'histoire des idées politiques, domaine, on le sait, de définition imprécise, on reconnaîtra qu'au travers de ces études, souvent bien menées et précises, on se trouve renvoyé à une situation de discipline intellectuelle éclatée, tant sont divers les angles d'approche, les modes et manières, les grilles d'analyse pratiquées; d'où aussi l'intérêt pour ainsi dire historiographique de l'ouvrage. Cependant, l'historien n'y trouvera, à quelques exceptions près, que peu d'indications qui rappelleraient, au delà des analyses de contenu indispensables et là où c'est possible, comme autant d'éléments contribuant à éclairer historiquement les sens de l'écrit en cause, la genèse, les conditions et contextes de production de l'œuvre traitée, ce qui s'explique par l'optique privilégiée du travail sur l'œuvre, plus philosophique qu'historienne – optique pour ainsi dire d'«école» – choisie par les initiateurs de l'entreprise qui ont voulu publier des «commentaires fortement interprétatifs» qui rendent observables du même coup «comme une «coupe» de la recherche politique de langue française aujourd'hui [1986] se révélant à elle-même dans les prises de position face au passé ou au quasi-présent du savoir politique».

En définitive, quelles que soient les observations critiques indispensables et les réserves quasi inévitables qu'implique un tel ouvrage, il est certain qu'il constitue, avec ses apports et ses limites, un instrument utile qui fera méthodologiquement et historiographiquement date.

Lausanne

Jean-Pierre Aguet